

Bref protocole de la séance du comité du lundi 25 novembre 2013

- Le comité a reçu les informations actuelles sur les travaux préparatifs pour le 8^e championnat suisse des jeunes de 2014 à Altdorf.
- Le décompte du camp des jeunes 2013 et le budget pour le camp des jeunes de 2014 à Sedrun ont été approuvés.
- Le budget marketing de la Tierwelt pour 2014 a été approuvé par le comité. Il a été pris connaissance du plan des affaires de la Tierwelt. Le comité a donné son accord pour une journée consacrée à un workshop marketing en mars 2014. Il en ira de la direction et du positionnement de la fédération Petits animaux Suisse.
- Le comité a discuté et approuvé une directive concernant le lobbying. Dans un prochain pas, les annexes (positions de base, groupes visés, etc.) seront créées.
- Le budget 2014 de la rédaction, présenté par Simon Koechlin, y compris les pourcents de postes en plus, a été approuvé.
- Le nouveau règlement du personnel de la ZT AG a été déclaré valable par le comité aussi pour le personnel de Petits animaux Suisse dès le 01.01.2014. Une exception subsiste dans le contrat concernant les assurances du personnel de Petits animaux Suisse. Le temps hebdomadaire de travail a été fixé par le comité et passe de 40 heures à 42 heures dès le 01.01.2014, comme chez ZT AG.
- Le comité a pris connaissance du décompte Tierwelt du troisième trimestre.
- Concernant les indemnités versées aux fonctionnaires, le comité a procédé à une uniformisation. Elle s'oriente vers les indemnités les plus basses octroyées jusqu'à maintenant. Le comité réduit également son indemnité de représentation au 01.01.2014 et fera une proposition à l'assemblée des délégués 2014. Le comité espère que les divisions s'associent également aux décisions de Petits animaux Suisse.
- Pour l'exposition européenne, une règle plus simple sera introduite concernant la reprise des frais de transport et l'engagement du personnel d'accompagnement.
- Le chef des finances, Jakob Etter, a informé sur la nouvelle numérotation des comptes qui sera utilisée dès 2014.
- Les compléments au budget pour 2014 ont été approuvés par le comité, le budget 2015 également. Pour les années 2014 et 2015, des économies doivent encore être faites dans le budget. Le comité a également pris connaissance de la planification financière quadriennale 2014-2017 de Petits

animaux Suisse. Cette planification sera présentée à la conférence des comités de 2014.

- Le comité a approuvé un prêt sans intérêt à une société pour l'entretien de ses installations, le remboursement se fera sur dix ans.
- Pour la place de suppléant du juge d'instruction du tribunal de la Fédération mise en postulation, le comité a établi une liste de noms. L'élection sera portée à l'ordre du jour de la prochaine conférence des comités.
- Le règlement pour la remise du prix Tierwelt 2014 a été approuvé par le comité. En 2014, une analyse plus profonde du système et des conditions pour l'attribution du prix Tierwelt et du prix de promotion sera effectuée au sein de la commission marketing.
- Le plan d'utilisation du stand publicitaire de Petits animaux Suisse pour 2014 a été approuvé.
- Le programme de la conférence des comités de 2014 a été discuté au sein du comité. Le comité est d'accord avec la proposition du bureau concernant la partie workshop „*auto-évaluation des perspectives des fédérations cantonales*“ et l'ordre du jour habituel.
- Le responsable de la communication, Jürg Schmid, a informé sur l'état actuel du renouvellement du site Web de Petits animaux Suisse, des divisions et des associations spéciales. Concernant la maintenance et les mises à jour du site Web, la centrale de Petits animaux Suisse se verra attribuer de nouvelles tâches.
- Les derniers détails pour la prochaine journée de Zofingue (Tierwelt et Petits animaux Suisse) ont été discutés.
- Les présidents des divisions ont informé le comité sur les affaires actuelles de leurs divisions.
- Pour deux demandes de subventions, le comité a fixé le montant définitif à attribuer.
- Huit contributions pour des manifestations en faveur de la relève et la jeunesse et une en faveur d'une manifestation publicitaire ont été acceptées.
- Un conseil à la protection des animaux a été autorisé. Un cours pour l'obtention de l'attestation de capacité a été autorisé.
- Neuf délégations ont été attribuées.
- Le comité a refusé une proposition pour l'organisation d'une assemblée des divisions et de Petits animaux Suisse sur une seule journée.
- La direction et l'organisation de Petits animaux Suisse a reçu la certification pour „Management Excellence“ et „ISO 9001:2008“.

Zofingue, le 26 novembre 2013